

« Quel bonheur de s'affranchir des noms commerciaux ! (...) Vive l'indépendance ! Il m'a fallu pas mal de temps et d'efforts pour l'obtenir, mais jamais je ne reviendrai en arrière » (lire pages 711-712). Le combat mené par un nombre de plus en plus grand de prescripteurs contre les logiciels "d'aide à la prescription" qui contraignent à prescrire les médicaments uniquement sous leur nom commercial est essentiel.

Penser en dénomination commune internationale, en DCI, c'est penser

Plus les patients savent reconnaître le vrai nom des médicaments qu'on leur propose de prendre, plus leurs attitudes sont responsables pour mener à bien leurs traitements, et prévenir les effets indésirables, en particulier ceux liés à des surdosages, à des interactions médicamenteuses ou à des erreurs d'administration.

Cela ne se fait pas d'un coup de baguette magique, ni en quelques mois, mais grâce à la détermination quotidienne, permanente, d'expliquer et de

É D I T É O R I A L

DCI : la priorité

d'abord meilleur choix, pharmacologie, groupe thérapeutique, balance bénéfices-risques, interactions médicamenteuses, rapport coût/efficacité. C'est savoir exactement ce que l'on prescrit, dispense, conseille, administre, ou ce qui se trouve sur la table ou dans l'armoire à pharmacie.

S'exprimer en DCI, c'est aussi se donner un moyen supplémentaire d'informer honnêtement et solidement les patients, de mieux partager avec eux les raisons de la prescription et du suivi des traitements.

Cette communication directe avec les patients, tout comme leur implication dans la prise en charge de leurs traitements sont d'autant plus fructueuses s'ils pensent eux-mêmes en DCI, et pas en nom commercial. D'où l'importance de la campagne "DCI, le vrai nom du médicament", mise en œuvre à partir de ce mois d'octobre 2005 auprès du public (lire pages 706-708).

convaincre : de vive voix, au cours des consultations ou à la pharmacie ; en rédigeant et en expliquant les ordonnances en DCI (le nom commercial accompagnant éventuellement la DCI, si nécessaire) ; sur les boîtes de médicaments (en surlignant la DCI au moment de la dispensation) ; etc.

La revue *Prescrire* appelle tous ses abonnés, et, au-delà, toutes les personnes de bonne volonté, professionnels de santé ou non, à faire passer le message. La DCI, c'est le nom du médicament à utiliser en priorité. Elle permet à chacun d'y voir plus clair, d'utiliser les médicaments avec discernement, de diminuer le gaspillage, d'éviter les confusions et les accidents, bref : de mieux soigner, et se soigner.

La revue Prescrire